

De 2007 à 2013

Pour la période 2007-2013, la Haute-Normandie reçoit au total plus de 600 millions d'euros de crédits européens dont près de 550 millions au titre de la politique de cohésion.

L'utilisation de ces crédits, provenant des différents fonds, est soumise aux règles précisées dans les différents programmes présentés ci-dessous.

Dans le cadre de la politique de cohésion, Objectif compétitivité régionale et emploi :

Avec le [programme opérationnel régional du FEDER](#), la Haute-Normandie dispose de 219,3 millions d'euros pour agir en faveur de l'innovation, la recherche, les TIC, l'environnement, les transports...

Avec le [programme opérationnel du FSE](#), la Haute-Normandie bénéficie de 156,6 millions d'euros pour agir en faveur de l'emploi et de la formation.

Dans le cadre du second volet de la Politique agricole commune :

Au titre du [programme hexagonal de développement rural](#), 36,2 millions provenant du FEADER sont attribués à notre région pour agir en faveur de l'agriculture et du développement rural.

Dans le cadre de la [politique commune de la pêche](#) 2,45 millions d'euros sont attribués à la Haute-Normandie.

Enfin, dans le cadre de la politique de cohésion - Objectif coopération territoriale européenne :

Avec le [programme Interreg IV A France \(Manche\) – Angleterre](#), la région est doté d'une enveloppe de 173,5 millions d'euros du FEDER.

Grâce à ces programmes spécialisés, il s'agit de mettre en œuvre une solidarité intelligente, évaluée, planifiée, rigoureuse et inscrite dans la durée.

Adresse de la page : <http://www.europe-haute-normandie.fr/en-haute-normandie/de-2007-a-2013/>